

FAIRE LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

#projeturbain | novembre 2025

Pour des espaces publics durables & inclusifs

« Rares sont désormais les moments où l'enfant est autonome, sans le contrôle d'un adulte, libre de rêvasser, de bricoler, de ne rien faire ou de préparer une quelconque bêtise. » *Thierry Paquot, philosophe et urbaniste*

Les enfants ont-ils déserté nos rues ? Quelle place leur accorde-t-on dans nos villes et nos villages ?

L'autonomie des enfants semble s'être restreinte au cours des dernières décennies. En cause : Une évolution des standards éducatifs ? Des parents plus craintifs ? Des plannings toujours plus remplis ? Des voitures et une pollution omniprésentes ? Des espaces mal-conçus ne prenant pas en compte ces usagers aux besoins spécifiques ? Un peu de tout cela à la fois.

Pour autant, la présence d'enfants dans nos rues peut être considérée comme un indicateur de bien-être en ville. En effet, penser la ville pour les enfants c'est prendre en compte les besoins de tous les usagers, notamment les plus vulnérables.

Ces dernières années, l'**AGURAM a particulièrement investit la problématique de la place des enfants en ville et dans la fabrique de celle-ci** par :

- ◊ un appui au réaménagement des cours d'écoles de la ville de Metz ;
- ◊ une réflexion opérationnelle sur l'aménagement des espaces publics du cœur métropolitain messin ;
- ◊ un temps d'échange collectif permettant de croiser les regards ;
- ◊ l'appui à des actions de terrain.

Ce Repèr' propose un bilan des actions portées par l'AGURAM et d'autres partenaires. Il donne également des perspectives pour faire la ville à hauteur d'enfant. Afin de prolonger les enseignements, une bibliographie et des ressources sont données à titre indicatif.

Repèr'



© Ville de Metz

CONFÉRENCE-DÉBAT : REGARDS CROISÉS SUR LES ENJEUX DE LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

Organisé par l'AGURAM, cet évènement s'est déroulé le 29 avril 2025 à l'Hôtel de Ville de Metz. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes : élus, techniciens des collectivités, responsables associatifs, université et recherche, Conseil municipal des enfants (CME), ainsi que de nombreux habitants accompagnés de leurs enfants.

Ce temps d'échanges a permis d'**identifier les enjeux et de croiser les regards** en s'appuyant sur les travaux universitaires du **sociologue Clément Rivièr**e, maître de conférences à l'Université de Lille, directeur scientifique du laboratoire lillois « Ville à hauteur d'enfants » et le retour d'expérience de **Denis Moreau, secrétaire général de l'association « Rue de l'Avenir »**.



METZ VILLE À HAUTEUR D'ENFANT, VILLE POUR TOUS

Introduction de *François Grosdidier, maire de Metz et président de l'Eurométropole de Metz*

« Améliorer la qualité de nos espaces publics participe non seulement à l'attractivité de nos villes mais aussi à l'amélioration du cadre de vie de chacun-e.

De nombreux défis doivent être relevés :

- ◊ **adapter nos espaces publics au changement climatique** en réaffirmant notamment la place de la nature en ville ;
- ◊ **concilier confort, accessibilité et fonctionnalité pour tous les usagers** : piétons, cyclistes, automobilistes ou encore professionnels. Chaque citoyen, qu'il soit jeune ou plus âgé, à mobilité réduite ou non, doit pouvoir s'approprier l'espace public, y trouver sa place et l'investir selon ses besoins et ses capacités.

La place que nous laissons aux enfants dans l'espace public est le miroir de notre propre rapport d'adulte à la ville. **Penser la ville à hauteur d'enfant, c'est penser une ville plus juste et plus solidaire.**

3 chiffres-clés publiés par l'Ademe viennent conforter la nécessité pour les villes et les territoires d'investir ce sujet crucial :

- ◊ 35 % des enfants se rendent aujourd'hui à l'école à pied ou à vélo, contre 60 % il y a 30 ans ;

- ◊ entre 3 et 10 ans, 4 enfants sur 10 ne jouent jamais dehors pendant la semaine ;
- ◊ moins de 20 % de la surface des villes sont dédiés aux espaces qui créent du lien social (terrasses de cafés, parcs, squares, places, etc.) en France.

Les temps d'échanges et de débat comme celui-ci permettent d'**expliquer les évolutions des pratiques urbaines et de proposer des solutions concrètes** sur ce sujet. Garantir une ville accessible et sûre pour un enfant, c'est répondre aux besoins de l'ensemble des usagers, en particulier les plus vulnérables : seniors, personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap notamment. »



Penser la ville à hauteur d'enfant, c'est penser la ville de demain pour toutes et tous.

FRANÇOIS GROS DIDIER
Maire de Metz et président de l'Eurométropole de Metz

La 2^e partie de l'évènement a été consacrée à une table-ronde regroupant :

Doan Tran, conseillère déléguée de l'Eurométropole de Metz, conseillère de la Ville de Metz à l'accueil et aux relations aux usagers, conseillère départementale ; **Béatrice Agamennone**, conseillère déléguée de l'Eurométropole de Metz, conseillère de la Ville de Metz aux Espaces verts, vice-présidente de l'AGURAM, directrice territoriale Est du Cerema ; **Inès Ouahbi** représentante du Conseil municipal des enfants de la Ville de Metz ; **Sandrine Fey**, professeure des écoles, déléguée de l'Unicef en Moselle ; **Clément Rivière** ; **Denis Moreau**.



Ce soir, nous mettons la lumière sur un sujet resté dans l'ombre de trop nombreuses années : celui de la place des enfants dans la ville. Notre équipe est là pour aider chacun et chacune, élus et techniciens, à décortiquer les modes de vie et faire émerger de nouvelles perspectives.

PIERRE FACHOT
Président de l'AGURAM et maire de Jussy



LES ENFANTS RÉVÉLATEURS DE NOTRE RAPPORT AUX ESPACES PUBLICS

L'analyse du sociologue Clément Rivière

UN RECOL DE LA PRÉSENCE DES ENFANTS DANS L'ESPACE PUBLIC

Clément Rivière identifie 3 facteurs principaux qui expliquent en grande partie la disparition des plus jeunes de nos lieux de vie communs :

- 1. Le progrès technique** entre les années 70-80 jusqu'aux années 2010 qui s'accompagne :
 - d'une **diffusion massive de l'automobile** et son impact sur l'aménagement des villes et le traitement des espaces publics ;
 - de la **généralisation d'Internet et des smartphones** utilisés à un âge de plus en plus précoce.
- 2. La médiatisation de faits divers impliquant des enfants** est désormais plus présente dans l'imaginaire collectif. Les enfants des années 70/80 sont les parents d'aujourd'hui. Ces faits n'augmentent pas forcément en nombre mais nous sommes davantage exposés à des messages d'alerte, de prévention. La médiatisation et les réseaux sociaux participent à construire la norme de « bonne parentalité ».
- 3. L'évolution des standards et des normes éducatives. Le temps extrascolaire de nombreux enfants** est beaucoup plus occupé aujourd'hui qu'il ne l'était quelques décennies plus tôt. Les activités culturelles, sportives et de loisirs contribuent à réduire leur temps libre et, par conséquent, le temps passé dehors, à explorer la ville, le village, la nature. Sur ce sujet, il est indispensable de tenir compte des **différences de classes sociales** entre enfants de classes moyennes et supérieures et classes défavorisées.



Une tension contradictoire anime beaucoup de parents lorsque l'on aborde la question des pratiques urbaines de leur progéniture : le désir de protéger leurs enfants et celui de leur donner plus d'autonomie. Le dilemme est le suivant : si on les protège trop, on ne les rend pas autonomes, et si on les rend autonomes, potentiellement, on ne les protège pas assez.

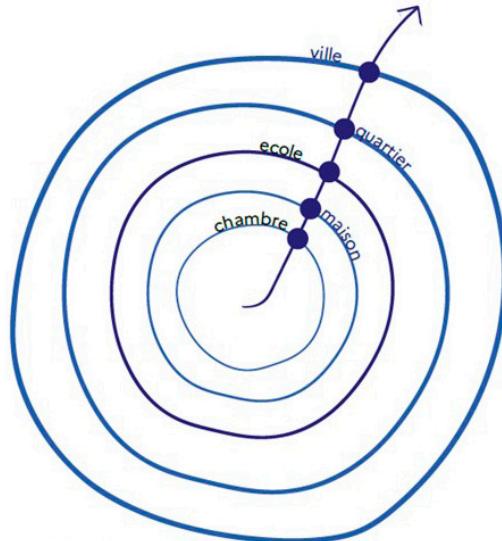
Une idée circule : celle que le bon parent est celui qui ne laisse pas son enfant jouer seul dehors. Ainsi, l'enfant a disparu progressivement des radars dans les villes.

CLÉMENT RIVIÈRE
Sociologue



Clément Rivière identifie plusieurs étapes dans la **prise d'autonomie des enfants** dans la ville :

- ◊ Le **domicile constitue la première étape de l'autonomisation** et de l'exploration progressive de la ville. La plupart des enfants sont laissés seuls chez eux avant de l'être dans l'espace public.
- ◊ Le **moment où les enfants ont la clé de leur domicile**. Avoir la clé de chez soi, c'est le moment où l'enfant est considéré capable de passer du domicile à l'extérieur et de l'extérieur au domicile en autonomie et en toute sécurité.
- ◊ Les **trajets domicile-école** concentrent d'importants enjeux autour de l'**autonomisation progressive et de la sécurité**.



Sphères de vie et d'exploration progressive des enfants :
du plus intime au plus vaste
©EqualSaree inspiré des Coquilles de Moles et Robert

DES CONDITIONS DE VIE INÉGALES ET DES EXPÉRIENCES URBAINES DIFFÉRENCIÉES

Tous les enfants ne pratiquent pas la ville de la même façon. Leur présence dans l'espace public est conditionnée par plusieurs facteurs.

- ◊ Les **conditions de logement** : si les enfants passent du temps dehors, cela peut-être parce que leurs conditions de logement sont difficiles. Ils vivent parfois dans des logements exigus ou fortement occupés (avec plusieurs générations sous le même toit) voire insalubres. À l'inverse, dans les quartiers plus favorisés, on voit peu d'enfants dans l'espace public. Ceux-ci disposent de plus d'espace chez eux avec parfois un jardin. Ils n'ont donc pas besoin de sortir dans la rue ou la ville pour jouer ou se divertir.
- Il est essentiel de penser les usages de la ville en lien avec les caractéristiques résidentielles des quartiers : taille, qualité et densité d'occupation des logements.**

- ◊ Les **pratiques et les normes éducatives des familles** : il existe un lien entre le profil socio-éducatif des familles et la manière dont elles organisent le temps libre de leurs enfants. Ce n'est pas le cas dans toutes les familles. Certains enfants ont un emploi du temps très chargé avec des activités extrascolaires multiples. Ils n'ont quasiment aucun moment disponible pour être dans la rue ou l'espace public. À l'inverse, d'autres disposent de beaucoup de temps libre. Cela a des effets directs sur les usages de la rue : **les enfants issus de milieux plus modestes, ayant davantage de temps libre, y sont plus visibles.**

- ◊ Les **sorties de quartier** : dans certains cas extrêmes, des enfants passent presque toute leur vie dans leur quartier, tandis que d'autres le quittent régulièrement (week-ends et/ou vacances scolaires). Cela produit **des rapports au quartier très différents**. Certains développent une connaissance fine de sa morphologie, de ses lieux, de ses réseaux de sociabilité. D'autres ont un rapport beaucoup plus distant : ils ne connaissent pas leur quartier, ne le fréquentent pas vraiment et n'y développent que peu de liens. Il y a ici un enjeu de transversalité pour **encourager les circulations, les échanges et les découvertes entre les différents quartiers** au sein d'une même ville.



© AGURAM

LES FILLES DANS LA VILLE : TRANSMISSION ET PRÉFIGURATION D'UN RAPPORT GENRÉ AUX ESPACES

Le fait d'avoir une fille ou un garçon implique un traitement différencié de la part des parents.

La présence des filles dans les espaces publics est davantage sujette à recommandations et à des formes de contrôle.

On observe une évolution très nette des pratiques d'encadrement parental au moment de la puberté. Ce changement, parfois déploré par les parents eux-mêmes, se traduit par une **inversion progressive des marges d'autonomie concédées aux enfants**.

En lien avec leur croissance et les changements physiques que celle-ci entraîne, les parents font **un travail de sensibilisation/préparation des filles face à des situations considérées comme inquiétantes** (voire potentiellement traumatisantes), auxquelles elles pourraient être exposées sur l'espace public. Dès lors, **les filles sont considérées comme plus vulnérables ce qui implique un contrôle accru** sur leur manière de s'habiller, leurs horaires de sortie ou encore la nécessité d'être accompagnées pour certains déplacements.

De leur côté, les garçons sont perçus comme étant à la fois « mieux » capables de se défendre en cas de problème et ne sont plus considérés comme des cibles potentielles pour les prédateurs.



Toutes ses peurs incorporées se transmettent dans l'enfance via les parents notamment. **Cette transmission de normes d'usage genrées préfigure le rapport à la ville qu'ont les femmes adultes.**

POUR DES ESPACES PUBLICS EN FAVEUR DES ENFANTS

Denis Moreau - secrétaire général de l'association « Rue de l'avenir »

L'association **Rue de l'avenir**, est engagée depuis plus de 30 ans, pour une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre. À la fois **laboratoire d'idées et organisme d'éducation populaire**, cette association œuvre pour un aménagement urbain inclusif, en organisant des **journées d'études**, des **visites de sites** « **apprenantes** » et en mettant à disposition des **ressources méthodologiques** à destination des professionnels, des collectivités et du grand public.

Sa mission est de **favoriser le partage de l'espace public** en menant des actions concrètes pour :

- ◆ apaiser la circulation, réduire la place, parfois excessive, de l'automobile ;
- ◆ promouvoir les mobilités actives et les transports collectifs ;
- ◆ prendre en compte les besoins spécifiques des enfants, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

2 NOTIONS-CLÉS POUR COMPRENDRE L'ENJEU DE LA PLACE DES ENFANTS DANS LA VILLE

L'ESPACE PUBLIC : UN BIEN COMMUN //

L'espace public doit être considéré comme un bien commun. Il n'appartient à personne en particulier mais il concerne tout le monde. C'est un **espace de partage** dont il est nécessaire de garantir l'accessibilité à toutes

et tous quel que soit l'âge, le sexe, l'état de santé (physique et/ou mentale) ou encore l'origine sociale.

LE CHANGEMENT DE REGARD ///////////////

Considérer la place des enfants dans la ville implique de changer de regard et prendre conscience que **ce public a des capacités particulières** et se caractérise par sa **vulnérabilité** — du fait de leur petite taille ou de leur développement cognitif. On notera, par exemple, la difficulté d'un enfant à appréhender la vitesse et les distances.

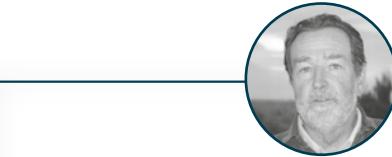
Par ailleurs, les enfants expriment des **besoins, une curiosité et des envies de participer à la vie publique qui leurs sont spécifiques**. Ils posent des questions claires, précises et directes, apportant ainsi un éclairage différent sur les enjeux d'aménagement.

Situé au cœur de leur apprentissage de la ville et des premières pratiques autonomes, le **trajet domicile-école concentre de nombreux enjeux** : sécurisation, apaisement du trafic automobile, autonomisation de l'enfant (mobilité actives/écomobilité scolaire).

APAISSER LA VILLE : UNE DYNAMIQUE PARTAGÉE ENTRE POUVOIRS PUBLICS LOCAUX ET SOCIÉTÉ CIVILE

Les collectivités locales peuvent agir en faveur des enfants en adaptant la réglementation et en développant les secteurs apaisés via :

- ◊ la **réduction de la vitesse et du trafic automobile** (zones 30/zones de rencontres/piétonisation) ;
- ◊ la **modification des plans de circulation** pour limiter le trafic de transit ;
- ◊ des **aménagements physiques** (réduction de la taille des chaussées/ralentisseurs/chicanes- écluses/portes) ;



Les enfants ont le droit à l'espace public. Cela veut dire que l'on ne doit pas créer plus d'espaces publics qui leur seraient dédiés, mais que l'on doit leur permettre de s'intégrer à la ville existante.

DENIS MOREAU

Secrétaire général de l'association « Rue de l'avenir »



- ◊ une approche école/quartier type « **rues-scolaires** ».

La société civile peut également agir en faveur de l'apaisement des espaces publics. En mobilisant des acteurs associatifs locaux, ces **initiatives citoyennes** se traduisent par des **actions concrètes** sur le terrain comme les « Rues aux enfants - Rues pour tous » ou les « [Parking Day](#) » organisées en concertation avec les pouvoirs publics.

LA PARTICIPATION DES ENFANTS : UN LEVIER POUR AMÉNAGER LA VILLE DURABLEMENT

Table-ronde

LES ENFANTS : ACTEURS À PART ENTIERE DE LA VIE PUBLIQUE

En Moselle, l'action principale de l'Unicef consiste à sensibiliser le public aux droits des enfants, tels qu'énoncés dans la **Convention internationale des droits de l'enfant (1989)**. Cette convention repose sur 4 grands principes :

- 1.** la non-discrimination ;
- 2.** l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- 3.** le droit à la survie et au développement ;
- 4.** le **droit à la participation**.

Comme l'a rappelé Sandrine Fey, ce dernier principe est central puisqu'il s'agit de **reconnaître les enfants comme des citoyens à part entière**, capables de contribuer aux décisions qui les concernent. Les enfants ne se projettent pas selon des logiques économiques ou politiques. Ils posent des questions claires et directes, apportant un éclairage différent. Ils expriment des besoins spécifiques qui doivent amener les décideurs à **repenser les espaces publics** comme des lieux ouverts à leur créativité et à leur liberté d'expression. Les fabricants de la ville ont ainsi la responsabilité de garantir un **environnement sécurisant**, tout en permettant aux enfants d'exercer progressivement leurs **rôles de citoyens**.

IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA PRISE DE DÉCISION : DES INITIATIVES INNOVANTES

Désormais largement répandus, les Conseils des enfants ou des jeunes¹ sont des instances de participation citoyenne permettant d'**impliquer enfants et adolescents aux décisions publiques**.

D'autres démarches innovantes peuvent compléter ces instances, à *l'exemple* du « Laboratoire ville à hauteur d'enfants », créé par la ville de Lille et dont Clément Rivière a été le directeur scientifique entre 2022 et 2025. En réunissant une pluralité d'acteurs locaux issus des différentes sphères des milieux éducatifs, associatifs et de la collectivité, cette « expérience d'intelligence collective² » a débouché sur une *charte* complétée par « **50 propositions pour faire la ville à hauteur d'enfants** ». Difficilement reproductible à l'identique, ce type d'expérience peut être une source d'inspiration à adapter aux spécificités de chaque territoire. Elle peut initier une nouvelle dynamique pour (re)penser la place des enfants dans la ville.

Doan Tran et Inès Ouahbi ont présenté plusieurs propositions du CME de Metz faisant directement écho aux sujets abordés par les intervenants :

- ◊ **réduire le nombre de véhicules devant les écoles** pour limiter la pollution atmosphérique ;
- ◊ **végétaliser davantage les abords des écoles** et planter plus d'arbres fruitiers dans la ville ;
- ◊ aménager davantage de pistes cyclables pour **aller à l'école à vélo plus facilement**.

Béatrice Agamennone confirme que **l'aménagement des espaces publics est un levier incontournable pour répondre aux besoins des enfants. Cela bénéficie plus largement aux publics vulnérables et à tous les usagers.**

Dans un contexte de transitions (économique, sociale environnementale), **l'adaptation de nos villes et plus particulièrement de nos espaces publics doit être au cœur des préoccupations des élus.**

Le *Plan guide*, réalisé avec l'appui de l'AGURAM, sur le devenir des espaces publics du cœur métropolitain de Metz contribue à cet objectif.



J'aime beaucoup le Conseil des enfants. On y fait plein de choses pour notre ville. On rassemble nos idées. Par exemple, il pourrait y avoir des animations dans les parcs, où les enfants pourraient se rendre seuls pour être plus autonomes.

INÈS OUAHBI

Membre du Conseil municipal des enfants de la ville de Metz

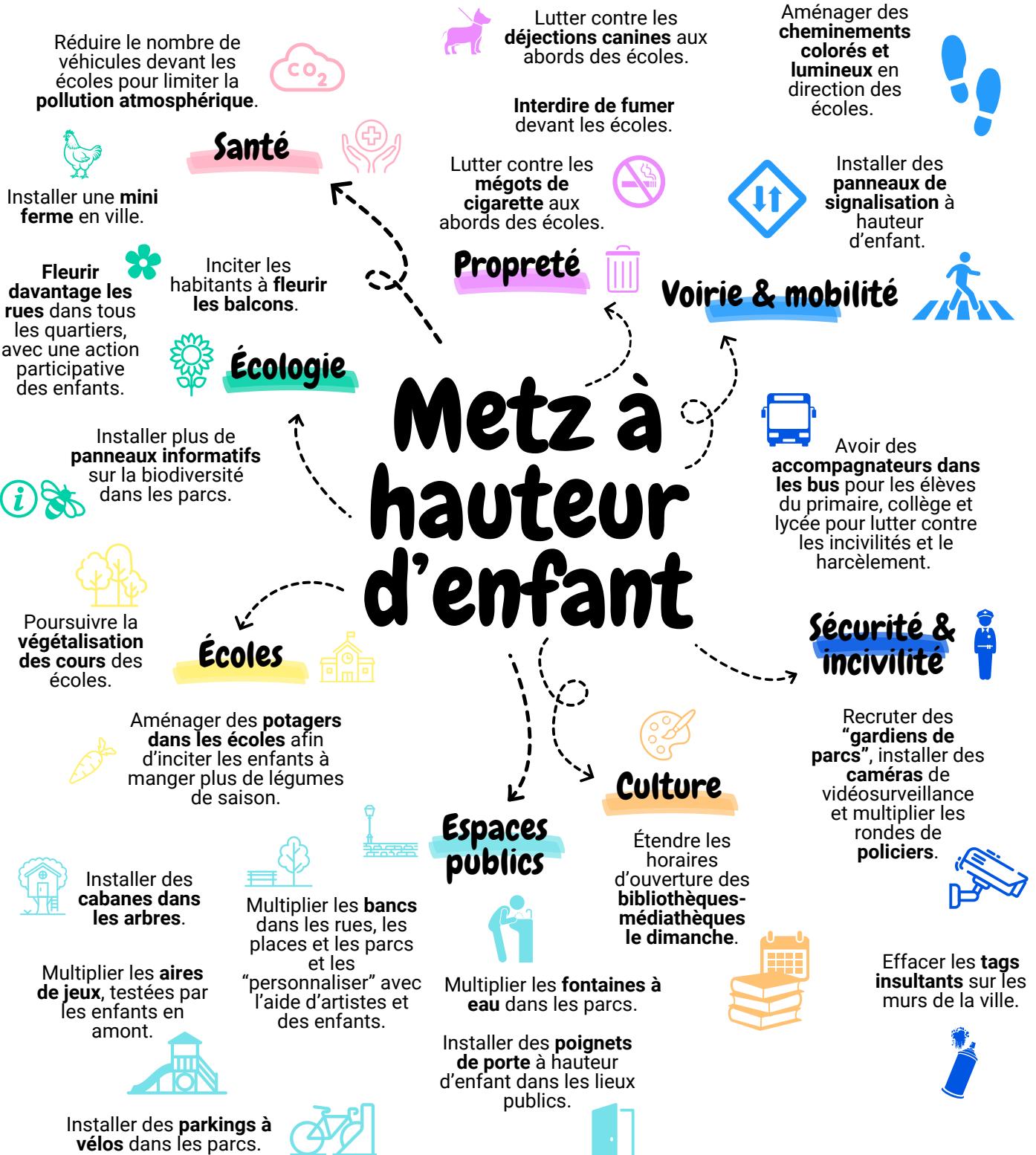


¹ L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) recensait 1 454 Conseils d'Enfants et de Jeunes en 2018 ([étude 2021](#)).

² <https://metropolitics.org/Le-Laboratoire-Lille-a-hauteur-d-enfants-une-experience-d-intelligence.html>

Le Conseil municipal des Enfants

de la Ville de Metz a réalisé un travail de réflexion autour de la notion de "la ville à hauteur d'enfant" dans le cadre d'un partenariat avec l'AGURAM, Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle. Voici leurs attentes et propositions :



AGIR SUR SON TERRITOIRE EN FAVEUR DES ENFANTS

VÉGÉTALISATION ET TRANSFORMATION DES COURS D'ÉCOLES

À L'INTERFACE ENTRE LES ENFANTS ET LA VILLE

La cour d'école joue un rôle central dans le développement cognitif, social, physique et psychologique des enfants. Elle constitue également **un levier puissant pour faire évoluer les comportements psycho-sociaux.**

En 2021, la Ville de Metz a engagé un **programme de transformation et de végétalisation de plus de 80 cours d'écoles pour répondre aux défis d'adaptation au changement climatique.** La municipalité souhaite repenser l'ensemble de ses cours d'écoles maternelles et élémentaires d'ici 2026 en plaçant **le bien-être et la santé des enfants au cœur de l'aménagement et des usages de la cour.**

Ces projets répondent à 2 besoins fondamentaux pour le développement des enfants : l'accès à un espace de plein air et la pratique du jeu libre. **Ces éléments sont essentiels à leur épanouissement cognitif et à leur santé mentale.** Une exposition régulière à la nature permet notamment de réduire l'anxiété, de diminuer l'hyperactivité, de renforcer la confiance en soi, d'améliorer la concentration et de favoriser le développement émotionnel.

PRÉPARER AU MIEUX LA PHASE OPÉRATIONNELLE

L'accompagnement mis en œuvre par l'AGURAM s'appuie sur un double diagnostic :

- ◊ un **diagnostic environnemental** : surfaces végétalisées ou imperméabilisées, température du sol et de l'air ambiant en période de forte chaleur, qualité de l'air, ruissellement des eaux pluviales, qualité du cadre végétal environnant, accessibilité pour la petite faune, etc. ;
- ◊ un **diagnostic des usages** : observations des temps de récréation, ateliers avec les équipes pédagogiques, entretiens avec les agents périscolaires, participation des enfants.

À l'issue de la phase diagnostic, l'AGURAM définit les enjeux et formule des *propositions* d'aménagement pour reconfigurer la cour : esquisses et préprogrammation. **En concertation** avec les services, l'agence **conçoit des aménagements durables et inclusifs** : plantations, zones ombragées, revêtements perméables, peintures réfléchissantes, jeux en bois, potagers, etc.

Le réaménagement de la cour a changé la vie de l'école. Il y a moins d'accidents et de conflits. Les enfants sont plus calmes. Garçons et filles utilisent toute la cour. On voit plus d'entraide et de collaboration.

LAURENCE HUSSON
Directrice de l'école Jean Moulin
(Patrotte Metz-Nord)



Ces propositions, **élaborées en cohérence avec les enjeux environnementaux identifiés et les besoins exprimés par les élèves et les équipes pédagogiques**, sont mis à disposition des services techniques en vue d'engager la phase opérationnelle dans les meilleures conditions.

Nouvelle cour végétalisée à l'école Jean Moulin



© Ville de Metz

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES : LES « RUES AUX ENFANTS »

UNE ACTION EN CENTRE-VILLE //

Fermée à la circulation motorisée le temps d'un après-midi, En Chandellerue s'est transformée, en **lieu de vie, de partage et d'expérimentations urbaines**, au cœur de centre-ville de Metz. Coordonnée par l'AGURAM, l'organisation de cette « Rue aux enfants » a mobilisé de nombreux partenaires locaux (centre social, association périscolaire, Metz à vélo, CCAS, parents d'élèves, etc.) et montré qu'**un autre usage de l'espace public est possible**, notamment à proximité immédiate d'une école.

Ce type d'évènement se caractérise par sa **frugalité** et permet à chacun de **s'approprier l'espace public autrement**. Les enfants, mais aussi les adolescents, les adultes et les seniors bénéficient d'un **espace sécurisé et apaisé** qu'ils peuvent occuper librement.

Initiateur de ce type de démarche à l'échelle nationale, « Rue de l'Avenir » apporte son appui méthodologique et son savoir-faire aux partenaires qui s'engagent sur le terrain. Garante du respect des valeurs et de l'esprit de la démarche, **l'association décerne un label aux organisateurs**.

UNE DYNAMIQUE INÉDITE EN QPV... //

Faisant écho aux demandes du Conseil municipal des enfants, plusieurs « Rues aux enfants » ont été organisées dans les Quartiers politiques de la ville (Grange-aux-Bois, Sablon, Patrotte, Bellecroix) en 2025. Les centres sociaux culturels et associations locales ont coordonné l'organisation de ces manifestations qui constituent de réelles opportunités pour :

- ◊ **mobiliser** le tissu associatif local et **dynamiser** le lien social et intergénérationnel ;
- ◊ **développer l'autonomie** des enfants en leur faisant confiance et en les impliquant dans l'organisation ;
- ◊ **contribuer à leur apprentissage de la citoyenneté** (la rue comme « bien commun » / l'espace public pour tous) ;



© Ville de Metz

- ◊ **augmenter les temps d'« entre deux »** propices au développement de l'enfant (entre les activités encadrées et le temps en famille) ;
- ◊ **promouvoir l'activité physique** et apporter une réponse aux enjeux de santé ;
- ◊ **initier de nouveaux usages** et expérimenter l'évolution de certains espaces publics.

Ces manifestations ont également reçu le label de l'association « Rue de l'avenir ».

... QUI OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES //

À termes, les « Rues aux enfants » pourraient être pérennisées sur la ville de Metz. Le CME souhaite **identifier des rues dans chaque quartier de la ville** pour y organiser une manifestation annuelle. Les acteurs locaux souhaitent, quant à eux, inscrire ces temps spécifiques dans leur agenda sur le long-terme.

Ces manifestations ont également été l'occasion de **tester de nouvelles façons de faire, d'occuper l'espace public différemment et d'expérimenter** la piétonnisation aux abords de certains établissements scolaires (rue du Vermandois et En Chandellerue).

La « Rue aux enfants » est une opportunité pour redécouvrir son quartier. Chacun a trouvé sa place et était heureux de contribuer.

Les enfants ne demandent qu'à sortir. Ça leur fait du bien. On envisage de proposer des temps libres au parc, surveillés par des animateurs du centre social.

NADIA LEBOUACHERA

Responsable du Centre socioculturel « L'espace de la Grange » à Metz

L'association Banlieus'Arts a réalisé une [vidéo](#) de cette journée.





QUE RETENIR ?

Il est indispensable de penser la ville à hauteur d'enfantS (au pluriel), c'est-à-dire en prenant en compte leur diversité. En fonction de leur sexe, de leur âge, mais également de leurs conditions sociales et résidentielles, **les enfants entretiennent un rapport différent à la ville et aux espaces publics**.

Un **changement de regard** est nécessaire de la part des concepteurs et des décideurs et plus globalement des adultes. L'enjeu est moins de réserver des espaces dédiés aux enfants que de **les inclure dans la ville existante**. À ce titre, réunir les conditions d'une **pratique urbaine autonome** conjuguant **sécurité, accessibilité et inclusivité** est fondamental. Le trajet entre le domicile et l'école apparaît comme un levier d'action qui peut s'articuler avec **l'accroissement de zones apaisées** et **l'amélioration des conditions de la marche en ville**.

Penser la ville à hauteur d'enfants est une opportunité pour **répondre à plusieurs enjeux de santé** de ce public aux besoins spécifiques : motricité, développement psychique et socialisation. Les nombreuses actions de **réaménagement des cours d'écoles** menées ces dernières années montrent, d'ores et déjà, leurs **impacts positifs** dans ce domaine.

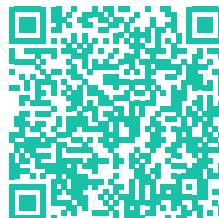
Penser la ville à hauteur d'enfants est également une opportunité pour **expérimenter de nouveaux usages** sur les espaces publics et s'approprier la rue différemment. Les « Rues aux enfants » permettent de **renforcer le lien social et intergénérationnel**, par des actions à moindre coût, valorisantes pour le tissu associatif et les partenaires locaux. **Les actions en faveur des enfants bénéficient à tous les usagers, notamment les plus vulnérables**.

Penser la ville à hauteur d'enfants suppose de **réinterroger les processus de fabrication de la ville et l'implication citoyenne** dans les projets. La participation des enfants est un droit fondamental auquel les instances citoyennes apportent une réponse qui doit encore trouver un réel débouché dans les phases opérationnelles.

Penser la ville à hauteur d'enfants, c'est prendre soin de ces citoyens en devenir. **La présence des enfants dans nos villes ne serait-elle pas un indicateur de bien-être pour nos territoires ?**



BIBLIOGRAPHIE & RESSOURCES



https://www.aguram.org/wp-content/uploads/2025/04/Bibliographie_VilleEnfants_AGURAM.pdf

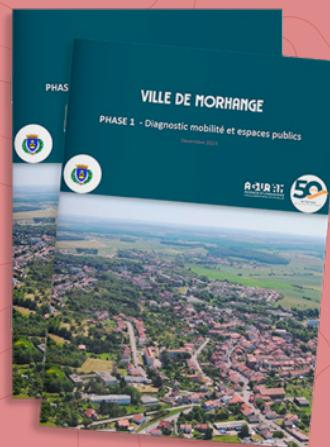


POUR ALLER + LOIN

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS > PRIVILÉGIER UNE APPROCHE GLOBALE



Metz Ville Jardin :
une stratégie
pour les espaces
publics du cœur
métropolitain
messin



Morhange :
Améliorer le
cadre de vie de
la commune afin
de la rendre plus
fonctionnelle et
plus attractive



Revitalisation
du centre-ville
de Saint-Avold :
vers une nouvelle
stratégie pour la
mobilité et les
espaces publics



Transformation et
végétalisation des
cours d'écoles à
Metz

Remerciements

Laurence Husson, Marion Favart-Guillon, Nadia Lebouachera, Marie-Pierre Sangnier, Zakaria Bacha

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // contact@aguram.org

www.aguram.org // @agenceaguram
